



Bienvenue au Sipom - 22 Mai 2025



- ▶ 45 000 habitants
- ▶ 71 communes
- ▶ 3 communautés de communes (entière ou partielle)
- ▶ 45 agents de la fonction publique

Le territoire SIPOM

Trifyl et le SIPOM



Le SIPOM

collecte



Trifyl trie, traite et valorise

300 000t/an



Valorisation matière

Valorisation énergétique

Le verre

- ▶ 1808 tonnes triées et recyclées en 2024 sur le territoire du SIPOM



Collecte en régie

Carte des emplacements : [Verre - SIPOM](#)

La proximité des habitations est un gage d'efficacité

Nouveaux emplacements à trouver



Financement

- Contribution des communautés de communes : TEOM
- R. S
- Subventions éventuelles

Pour les professionnels : la Redevance spéciale

Démarche :

Evaluation conjointe du professionnel et du SIPOM, formation des employé.e.s
Etablissement du contrat

Tarif au 1^{er} janvier 2025:

- 55 €/m³ les O.M.
- 10 €/m³ le tri
- 33 €/m³ les biodéchets

Exonération TEOM en année N+1 si contrat signé au 1^{er} dec de l'année N au plus tard

Evolution des tonnages et des ratios

Tonnages collectés

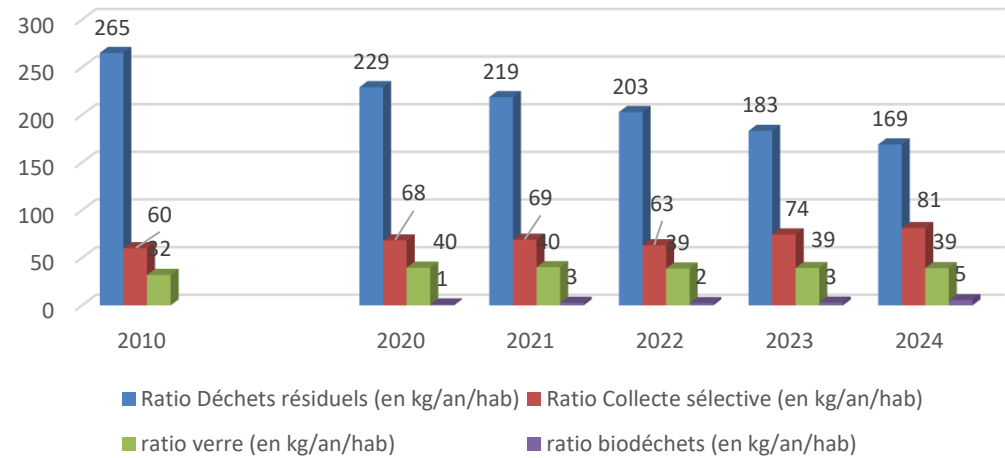
	2010	2020	2021	2022	2023	2024	Obj 2031
Déchets résiduels (en tonnes) collectés	9167	10366	9969	9338	8465	7807	7700
Collecte sélective (en tonnes) collectés	2064	3086	3144	3179	3439	3751	
Tonnage collecté verre (en tonnes)	1105	1790	1826	1780	1811	1808	

Objectif de baisse du Plan Régional de Prévention et de Gestion des déchets

- entre 2010 et 2025 : 13% : atteint à priori
- entre 2010 et 2031 : -16%

Ratios

Evolution des ratios entre 2010 et 2024 en kg/an/hab

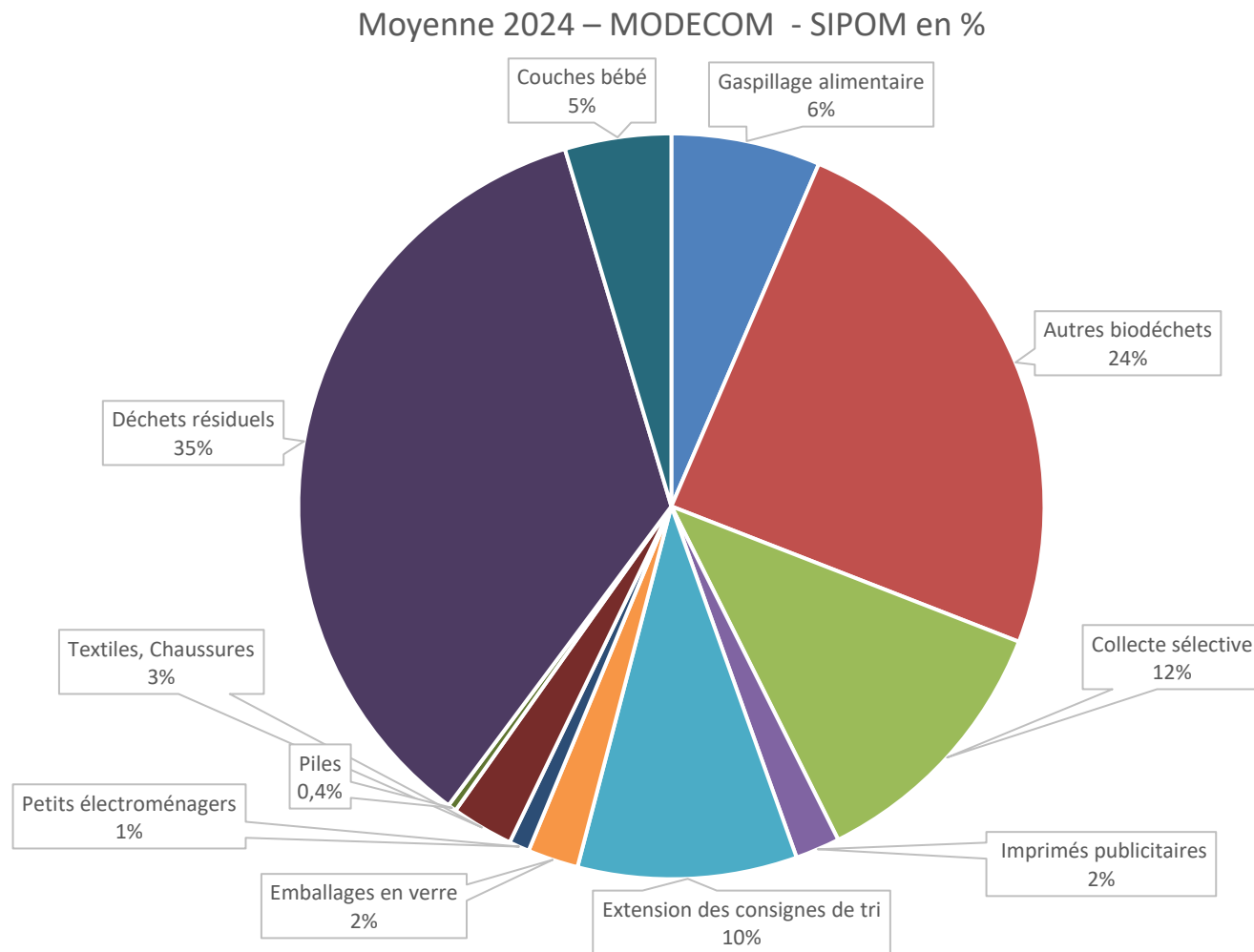


Tarifs de traitement

	Tarifs de traitement 2019	Tarifs de traitement 2020	Tarifs de traitement 2021	Tarifs de traitement 2022	Tarifs de traitement 2023	Tarifs de traitement 2025
Capitation	15 € HT / habitant	17 € HT/habitant	20 € HT/habitant	23€ HT/habitant	28€ HT/habitant	36 € H.T. /habitant
Ordures Ménagères traitement	75 € HT /tonne	80 € HT /tonne	88 € HT /tonne	98 € HT/tonne	113,5 € HT/Tonne jusqu'à 213kg/an/hab et au-delà 196,5€ HT/Tonne	donc 196€ HT/tonne jusqu'à 173 kg/an/hab et 249€ H.T./Tonne au-delà +20% de TVA
Taxes Communales sur tonnage OM	1.5 € HT / tonne	1.5 € HT /tonne	1.5 € HT/ tonne	1.5€ HT/tonne	1.5€ HT/tonne	1,5€ H.T./Tonne
TGAP sur le tonnage OM	17 € HT / tonne	18 € HT /tonne	30 € HT/tonne	40 € HT/tonne	51€ HT/Tonne	65€ H.T. /tonne
Collecte Sélective traitement	27 € HT/tonne	29 € HT/ tonne	29 € HT/tonne	29 € HT/tonne	20 € HT/tonne et 10€ HT/Tonne si plus de 65kg/an/hab	20 € HT/tonne et 10€ HT/Tonne si plus de 70kg/an/hab

Des changements de comportement nécessaires

Beaucoup trop de valorisables dans la poubelle



Communication/ Information

- Porte à porte avec les élus
- Proposition d'articles à insérer dans les bulletins municipaux
- Actualisation de votre site digital (accompagnement possible)
- Réunion publique / conseils municipaux
- Notre com : site internet, Instagram, Facebook, bulletin bi-annuel, documentations : guide de tri, broyage, protections.. Etc

Priorité : Réduire la production de déchets

Quelques actions :

Réemploi : troc, permanences au pavillon, vide grenier,
Acheter d'occasion : La Recyclante, Recyclotopie, Recyclo'bat...

Fabriquer ses produits d'entretien – programmation atelier possible

Recyclivre : partenariat avec le SIPOM – Tous les livres en bon état avec code barres
(collecte en Mairie ?)

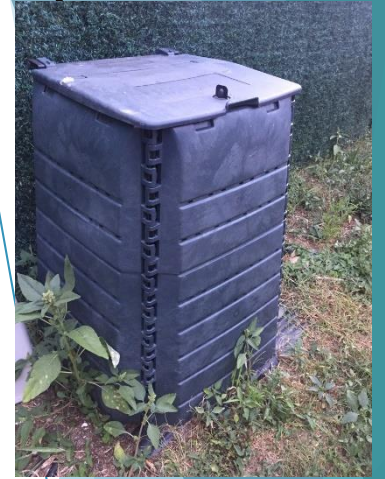
Atelier Réparation – Prolonger la durée de vie des objets : ateliers organisés par association
Vert Ici – 1^{er} mardi de chaque mois de 18h à 20h au centre Monique Culié – Revel, à
Sorèze, atelier à Ste Foy d'Aigrefeuille, atelier réparation de vélo à la Recyclante..

Subvention couches lavables pour les bébés et protection féminines



Les biodéchets sortent de la poubelle

Restes de préparation de repas et de cuisine



Pour toutes les habitations ayant un jardin : le composteur individuel
Comment ça marche ? [Réserver un composteur - SIPOM](#)

Les habitants demandent un composteur - RDV d'installation à domicile - Suivi 1 an après

Depuis le 1^{er} janvier 2024, l'obligation de tri à la source des biodéchets s'applique à tous

Pour les autres : composteur partagé, lombricomposteur

Dernière possibilité : la collecte en sac orange en simultané avec les ordures ménagères



Réduire sa production de végétaux et mieux valoriser cette ressource

Service broyage à domicile ou sur placette

Service urbanisme : espèces à croissance moins rapide, obligation de ne pas planter des leylands, espèces adaptées au climat et au sol

Arbres et paysages d'autan

Vos services espaces verts : améliorer encore sa gestion



Les livres

Partenariat avec Recyclivre pour les livres avec code barres, dépôt possible au SIPOM - à l'entrée de la déchèterie de Revel

Impact environnemental et social de notre partenariat

4 206 livres mis en vente :



489 Livres toujours en vente
3 717 Livres vendus

Donner une 2ème vie à 3 717 livres, c'est :

-  28,6 arbres sauvés
-  1 133 685 litres d'eau économisée
-  1 606 kg de CO2 non rejetés
-  118 heures en insertion chez notre partenaire Ares

Depuis le **1^{er} janvier 2023**,
tous les emballages et TOUS les papiers vont dans le
bac jaune, séparés les uns des autres



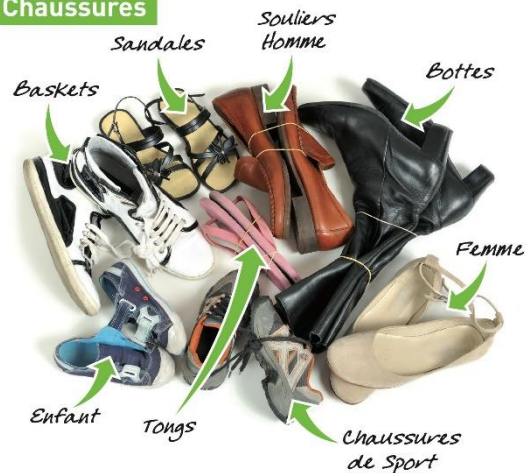
Les Textiles

- Les colonnes sur le territoire
- La collecte annuelle

Petits Vêtements



Chaussures



Linge de maison



Grands Vêtements



Modalités de collecte : bac individuel ou collectif

Pour bacs collectifs : Encadrement ou dalle préfabriquée

Nouveaux emplacements à définir

Cabas verre et tri à l'accueil des mairies

Bac individuel (si porte à porte) : mis à disposition jaune et vert : demande au SIPOM – www.sipom.fr ou 06 79 90 94 89

Pour manifestations : bac jaune / verre /OM et biodéchets –

Affiche de consignes de tri en salle des fêtes : disponible sur demande auprès du SIPOM

Comment ? Fichier de demande de réservation de bac à animateurs@sipom.fr 15 jours avant la manifestation



Récap :

- Participation réunion d'info/conseil municipal, besoin d'articles : Sur demande
- Les demandes de bacs pour les zones en porte à porte : mis à disposition, contacter le SIPOM
- Le composteur : mis à disposition, installé sur RDV
- Les bacs pour les manifestations : mis à disposition – demande au moins 15 jours avant la manifestation
- Espace de don dans les vide greniers : Merci de prévenir les organisateurs que l'espace de don sera récupéré le lundi dans des cartons remplis par catégories : vaisselle, électroménagers, livres, jouets... et les textiles dans des sacs .. Nous pouvons vous fournir des cartons si besoin
- Lavage des bacs collectifs : 1 fois /an
- Service enlèvement d'encombrants : sur RDV 5 objets max – délai 3 sem environ / si urgent 30€/objet
- Broyage : visite de chantier, broyage si OK, tarifs différents selon taille des branches et durée du chantier, max 15m³

Pour toutes demandes : www.sipom.fr ou p.vial@sipom.fr, 05 62 71 32 96

Merci de votre attention

